



Partir plus tard avec utilisation d'un compte CET

Par **Fiu**, le **27/08/2023** à **19:54**

Bonjour,

Puis je reporter l'age de départ a la retraite en utilisant un compte CET ?

Par **Marck.ESP**, le **27/08/2023** à **20:53**

Bienvenue, bonsoir,

L'utilisation du CET n'a pas d'impact direct sur l'âge de départ à la retraite mais peut décaler celui-ci si vous utilisez votre CET avant, car vous pouvez fixer la date de départ de votre choix, pas nécessaire le mois de votre date anniversaire.

Sinon, les jours épargnés sur votre CET peuvent généralement être convertis en points de retraite complémentaire, ce qui peut potentiellement augmenter le montant de votre pension de retraite,

Par **P.M.**, le **28/08/2023** à **09:07**

Bonjour,

Je vous propose [ce dossier : Utiliser son compte épargne-temps en fin de carrière...](#)